Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

# Revue des médias roumains du 9 février 2016

*n° 19066*

*Election des maires en deux tours : le Premier ministre rejette à nouveau la modification de la législation électorale par le Gouvernement.*
*Nouveau calendrier pour le projet européen ELI : construction d'un laser de grande puissance à Măgurele*
*Crise des réfugiés : premières demandes d'asile en Roumanie.*

**Election des maires en deux tours : le Premier ministre rejette à nouveau la modification de la législation électorale par le Gouvernement**. Le Premier ministre Dacian Cioloș a participé hier à un débat sur la réforme de la législation électorale à la Chambre des députés, organisé à l'initiative du parti national libéral (PNL). Le PNL a de nouveau appelé le Premier ministre à modifier la législation électorale afin de revenir à l'élection des maires en deux tours et permettre une meilleure représentativité des citoyens. Dacian Cioloș a rappelé une nouvelle fois que la législation en vigueur avait été adoptée l'année dernière par consensus politique au Parlement. « *Le ou les partis qui souhaitent modifier la législation doivent assumer ce débat et non pas culpabiliser le Gouvernement qui ne veut pas modifier la loi, par une pratique que ces mêmes partis dénonçaient face aux gouvernements précédents*», a déclaré le Premier ministre rejetant de nouveau la possibilité de modification de la législation par ordonnance d'urgence ou par engagement de la responsabilité gouvernementale. « *En tant que Premier ministre, j'entends garder mon Gouvernement à l'écart des disputes politiques, puisque je veux mener à bonne fin mon mandat* » (*Adevărul*).

Les médias remarquent par ailleurs qu'une proposition de loi visant le retour à l'élection des maires en deux tours, déposée par le PNL, a été renvoyée hier aux commissions spécialisées par la direction du Sénat. Les rapports sur cette proposition déjà élaborés par les commissions ont été annulés sur la demande des sociaux-démocrates (*Jurnalul Național*).

**Construction du laser ELI : approbation d'un nouveau calendrier.** Corina Creţu, commissaire européenne à la Politique régionale, a approuvé un nouveau calendrier des travaux au projet ELI-NP de Măgurele (à proximité de Bucarest) visant la construction du laser le plus puissant au monde. La décision était nécessaire afin d'éviter la perte des fonds européens alloués à la première étape de l'exécution, qui enregistre des retards. « C'est un projet important pour la Roumanie et pour la recherche scientifique en Roumanie. Il est également important qu'il suive son cours sans entraves car il s'agit d'un très bon exemple de ce que la Roumanie peut faire avec des fonds *Regio*. C'est un projet unique en Europe qui bénéficiera de technologies de dernière génération permettant l'étude de la radiation électromagnétique sur la matière », a déclaré la commissaire européenne (*Radio România Actualități*).

**Crise des réfugiés : premières demandes d'asile en Roumanie**. Dix-sept personnes (12 Pakistanais et 5 Somaliens) sur les 60 migrants arrêtés en janvier dernier à la frontière roumano-serbe ont déposé des demandes d'asile en Roumanie, annoncent les médias. La procédure d'octroi d'asile a été entamée pour cinq d'entre eux. Les autres migrants ont été placés en rétention administrative, en attente des décisions judiciaires d'expulsion (*PRO TV*).

**La loi sur la rémunération des fonctionnaires**. Le projet de la nouvelle loi sur la rémunération des fonctionnaires prévoit des augmentations importantes, qui s'appliqueront de façon graduelle pendant les quatre années suivant son entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Le projet de loi devrait être finalisé par un groupe de travail interministériel avant le 10

février pour être ensuite approuvé par le Gouvernement et transmis au Parlement. Cependant, selon *Jurnalul Național*, les augmentations considérables pourraient rester sur papier seulement, dans la mesure où la loi pourra encore subir des modifications après l'entrée en vigueur. Vasile Marica, président de l'Alliance nationale des fonctionnaires, s'est montré assez sceptique, rappelant qu'aucune loi sur la rémunération des fonctionnaires n'a été entièrement appliquée jusqu'à présent.

La nouvelle loi devrait introduire, sur la proposition du Premier ministre Dacian Cioloș, une évaluation des fonctionnaires, prise en compte lors de l'attribution des salaires et des bonus.

**L'Etat a toujours du mal à récupérer les préjudices portés par les infracteurs**. Le dernier rapport de la Cour des comptes critique l'Agence nationale d'administration fiscale (ANAF) qui ne parvient pas à récupérer les biens et l'argent confisqués aux personnes faisant l'objet de condamnations définitives. En 2014, l'ANAF devait traiter plus de 2 000 dossiers, le préjudice total à récupérer étant de 2,5 milliards de lei (570 millions d'euros), dont elle a récupéré moins de 10%. Les procureurs et la Cour des comptes ont demandé plus d'implication de la part de l'ANAF, tandis que l'agence affirme que les décisions judiciaires ne comportent pas suffisamment d'informations pour localiser les biens. Le Gouvernement a créé l'année dernière une agence de recouvrement des biens saisis et confisqués, qui sera fonctionnelle fin juin 2016. Cependant, la nouvelle institution ne pourra pas confisquer les fortunes des personnes condamnées, cette responsabilité revenant toujours à l'ANAF (*DIGI24*, *Gândul.info*).

**Vote par correspondance**. Le ministère des Affaires étrangères a soumis au débat public jusqu'au 8 mars un projet d'arrêté ministériel fixant la liste des documents à présenter par les citoyens roumains souhaitant voter par correspondance au prochain scrutin législatif pour justifier d'une résidence à l'étranger (*Agerpres*). Le Premier ministre a par ailleurs confirmé hier que le Gouvernement travaillait sur l'élaboration de la législation secondaire nécessaire à l'organisation du vote à l'étranger et fournirait au Parlement d'ici la fin de la semaine un plan de mesures sur le vote par correspondance. Il a précisé que la responsabilité de vote à l'étranger serait partagée entre le Gouvernement et l'Autorité électorale permanente (*Radio România Actualități*).

**« Parti de technocrates » à Bucarest**. Le parti « 200 pour Bucarest », l'un des nombreux partis créés cette année à la suite de l'assouplissement de la législation sur le fonctionnement des partis, souhaite obtenir un score à deux chiffres aux élections locales de Bucarest en juin 2016, en proposant des candidats qui sont des spécialistes dans leurs domaines d'activité. Ce nouveau parti mise principalement sur la campagne en ligne, son chargé de communication étant Bogdan Naumovici, spécialiste en publicité. « Nous voulons inciter les gens à prendre conscience que les conseils locaux ont besoin de professionnels et non pas de vedettes », a déclaré Bogdan Naumovici sur *Adevărul Live*.

**Education**. Sorin Cimpeanu, ancien ministre de l'Education, a été reconduit pour un nouveau mandat (2016-2020) en tant que recteur de l'Université de sciences agronomiques et médecine vétérinaire de Bucarest. A leurs tours, Remus Pricopie et Mircea Dumitru ont été réélus en tant que recteurs de l'Ecole nationale de sciences politiques et administratives de Bucarest et de l'Université de Bucarest (*HotNews.ro*).

**La France en Roumanie et la Roumanie en France**

- « Cadeau français pour les pompiers civils de Racoviţa ». Le service public de pompiers de Carquefou (département de Loire-Atlantique) a offert à la commune rurale de Racoviţa (département de Sibiu) un véhicule de pompiers (*Tribuna*).

- La presse évoque le départ de Jean-François Fallacher du poste de PDG d'Orange Roumanie (*HotNews.ro*, *Ziarul Financiar*). Il sera remplacé par Liudmila Climoc, actuellement PDG d'Orange Moldavie (*România Liberă*, *Wall-Street.ro*).

- Le groupe français Saint-Gobain a investi 300 millions d'euros en Roumanie ces 15 dernières années et veut devenir leader du marché des matériaux écologiques (*Adevărul*).

- Le film « Le trésor » du réalisateur roumain Corneliu Porumboiu, « une merveilleuse histoire morale » passe sur les écrans en France à partir d'aujourd'hui (*page Facebook de l'ambassade de Roumanie à Paris*).

- « La Roumanie n'a pas su profiter des fonds européens », chronique du journaliste Iulian Anghel *Le Petit Journal de Bucarest*.

*Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.*

*© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie*